



Ouagadougou, le 19 décembre 2016

Madame Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori
Ministre de l'Economie, des Finances et
du Développement

OUAGADOUGOU

N/Réf. : CC/601/16

Objet : Transmission de l'aide-mémoire de la mission
de supervision du Programme de Modernisation
de l'Administration Publique
(du 30 novembre au 8 décembre 2016).

Madame le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint l'aide-mémoire établi à l'issue de la mission référencée ci-dessous. L'équipe tient à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la mission.

L'objectif de la mission était d'apporter un appui à la mise en œuvre du Programme de Modernisation de l'Administration Publique.

Par la présente, nous voudrions attirer votre attention sur les points suivants :

- (i) au niveau du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS), la direction des sorties assistées (DSA) est très loin de l'atteinte de la performance qui lui est demandée à savoir la production des arrêtés de départ à la retraite deux mois avant la date de départ des agents ;
- (ii) le fonctionnement et l'exploitation des systèmes installés dans le bâtiment qui abrite le cabinet du ministre est handicapé par les délestages d'électricité et la mauvaise qualité de la connexion au réseau RESINA ;
- (iii) la performance réalisée au niveau des indicateurs intermédiaires connaît un progrès insuffisant dans l'évolution des indicateurs intermédiaires.

La grande difficulté que la mission a observée sur le terrain et qui risque de freiner le bon déroulement des activités du Programme est le paiement en retard des indemnités des membres des Tribunaux d'Arrondissement (TA), Tribunaux Départementaux (TD) et le retard dans la réception des fiches par les écoles pour le mécanisme de suivi à cause de la grève des encadreurs pédagogiques.

Vous en souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Cheick F. KANTE
Représentant Résident

Pièce-Jointe :

- Aide- mémoire

Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration Publique

Aide-mémoire de la mission du 30 novembre au 8 décembre 2016

INTRODUCTION

1. Une mission de la Banque mondiale conduite par Monsieur Serdar Yilmaz, Economiste principale et Chargé de Projet, a visité le Burkina Faso du 30 novembre au 8 décembre 2016 pour apporter un appui à la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration. La mission comprenait en outre Messieurs Gabriel Dedu, Spécialiste en gouvernance ; Célestin Bado, Consultant, et Madame Catherine Compaoré, Assistante de Programme. La mission a bénéficié de l'appui et des conseils de Monsieur Cheick F. Kanté, Représentant Résident de la Banque mondiale au Burkina Faso.
2. La mission a eu des séances de travail avec les cadres des ministères qui participent au programme : le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale (MFPTSS), le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique (MJDHPC). La mission a effectué des visites de terrain à Fada N'Gourma où elle a eu l'occasion de discuter avec les cadres du MENA y compris le DRENA, DPENA et CEB. Elle a aussi visité les écoles suivantes : Secteur 11B, Bassoundi B, et Tikonti B.
3. La mission a effectué des visites de terrain à Tenkodogo où elle a eu l'occasion de discuter avec les cadres du MJDHPC, le Président du Tribunal de Grande Instance de Tenkodogo, les préfets de Bagré et Koupéla, ainsi que les membres des tribunaux départementaux de Bagré et Koupéla.
4. La mission a rencontré les Institutions partenaires du Projet que sont le Médiateur du Faso et l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la Corruption (ASCE/LC) pour les informer de l'avancement des activités du programme et s'assurer qu'elles sont prêtes à intervenir. Le Médiateur du Faso a reçu les ressources du projet et a commencé la formation de ses délégués régionaux ainsi que les activités de communications.
5. La mission a rendu une visite de courtoisie aux Secrétaires Généraux du MENA et du MJDHPC pour les informer du niveau d'avancement des activités du projet.
6. La mission tient à remercier tous ses interlocuteurs pour leur disponibilité et leur collaboration qui ont permis le bon déroulement de la mission et l'obtention des résultats présentés ci-dessous. Elle tient spécialement à féliciter le Secrétaire Permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG) et son équipe qui a préparé les travaux de la mission et y ont participé pleinement.

RESULTATS DE LA MISSION

7. La mission a assisté à la deuxième session de comité de pilotage de la modernisation de l'administration (CPMA) qui a discuté les rapports d'étape du Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration (PSDMA) 2011-2020, du Programme de Modernisation d'Administration Publique (PMAP), le plan de travail et le budget annuel 2017 du PSDMA et du PMAP.
8. La mission a discuté avec le SP-MABG et les DGESS des ministères qui participent au programme : (i) les résultats de l'année au 30 octobre à l'issue de l'exécution des actions/activités planifiées ; (ii) la performance réalisée au niveau des indicateurs de décaissement de 2016 ; (iii) la performance réalisée au niveau du suivi des indicateurs de décaissement 2017 pour lesquels des cibles intermédiaires ont été fixées pour 2016 et (iv) la performance réalisée au niveau des indicateurs intermédiaires.

Les résultats de l'année au 30 octobre à l'issue de l'exécution des actions/activités planifiées

Au niveau du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS),

9. Les modules de l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat (AGRE) ont tous été développés et leur utilisation a démarré pour tous les concours directs et les concours professionnels de l'année 2016.
10. A la Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP), la mise à jour des anciens modules et le développement des nouveaux modules sont terminés et l'ensemble du système a été testé et mis en service.
11. La situation à la Direction de la Gestion des Carrières (DGC) est identique à celle de la DGFP.
12. La Direction des Sorties Assistées (DSA) est très loin de l'atteinte de la performance qui lui est demandée à savoir la production des arrêtés de départ à la retraite deux mois avant la date de départ des agents. La direction explique cette situation par le fait que le reversement des agents dans la nouvelle loi a perturbé le fonctionnement du service. En outre, les dernières situations administratives ne sont pas disponibles et cela empêche la prise des actes.
13. Le fonctionnement et l'exploitation des systèmes installés dans le bâtiment qui abrite le cabinet du ministre est handicapé par les délestages d'électricité et la mauvaise qualité de la connexion au réseau RESINA. Le ministère a informé la mission que des groupes électrogènes ont été acquis pour faire face au problème d'alimentation électrique.

Au niveau du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique (MJDHPC)

14. Les documents conçus pour les tribunaux départementaux et d'arrondissement ont été fournis et la formation pour leur remplissage a été dispensée dans les cinquante (50)

structures appuyées par le projet. La mission a eu l'occasion de se rendre compte de l'effectivité du mécanisme. La grande difficulté que la mission a observé sur le terrain et qui risque de freiner le bon fonctionnement des tribunaux d'arrondissement (TA)/tribunaux départementaux (TD) est le paiement en retard des indemnités des membres des tribunaux. Le ministère a informé la mission qu'il y avait une sortie par la DAF du MJDHPC pour faire le paiement.

Au niveau du Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation (MENA).

15. Le mécanisme de suivi des heures d'enseignement est mis en place dans les régions ciblées et fonctionne. La mission attire l'attention des responsables du ministère sur le fait que la quantité de fiches remplies va bientôt causer un problème d'archivage à tous les niveaux du système. Etant donné que le mécanisme est informatisé, il faut rapidement décider de la période de conservation des documents physiques avant que la situation ne devienne insoutenable.
16. Par ailleurs, il a été signalé à la mission qu'il y aura une surcharge de travail lors de la saisie des fiches à cause de l'arrivée des données de plusieurs mois en même temps. Le projet a donné l'assurance que des solutions seront trouvées à cette difficulté.
17. La mission a été informée qu'à cause de la grève des encadreurs pédagogiques, les écoles n'ont pas reçu leur matériel pour le mécanisme de suivi.
18. Pour ce qui est des chiffres du temps d'apprentissage pour octobre et novembre, la mission recommande que la proposition qui consiste à établir un mécanisme de rattrapage de l'enregistrement soit mise en application au plus tôt.

La performance réalisée au niveau des indicateurs de décaissement de 2016 :

19. Depuis la dernière mission, trois indicateurs liés au décaissement, dont un par ministère pilote, ont été certifiés atteints selon le protocole de vérification :
 - « adéquation entre le SIGASPE et les besoins des utilisateurs » par le MFPTPS ;
 - « mise en place d'un système uniforme de suivi des affaires dans les 50 tribunaux de département et d'arrondissement sélectionnés » par le MJDHPC ;
 - « mise en place du mécanisme de suivi du temps d'enseignement » par le MENA.

La performance réalisée au niveau du suivi des indicateurs de décaissement 2017 pour lesquels des cibles intermédiaires ont été fixées pour 2016

20. La mission a observé un grand progrès au niveau des indicateurs de décaissement de 2017, notamment :
 - dans le cadre de la réduction des délais de traitement des actes d'intégration/engagement des élèves en fin de formation professionnelle ou des personnes recrutées sur concours direct, le taux de signature des actes d'intégration/engagement signés dans un délai de 28 jours calendaires est 82,94% contre un taux de 10% prévu.

- pour ce qui concerne les actes de reclassement des agents en fin de stage de formation professionnelle dans les écoles et centre de formation professionnelle de l'Etat, le taux d'approbation des actes de reclassement signés dans un délai de 28 jours calendaires est 48,17% pour une cible de 10% fixée en 2016.
- Pour la proportion des nouveaux enseignants du primaire mis à la disposition du MENA au plus tard le 31 août 2016, le taux est 99,70% pour une prévision de 25% pour 2016.
- Pour l'augmentation du nombre des travailleurs immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au 30 septembre 2016, 363.623 travailleurs sont immatriculés à la CNSS contre une prévision de 324 000 pour 2016.
- Pour la proportion des jugements rendus à Ouagadougou, Tenkodogo, Dédougou et Bobo-Dioulasso en matière administrative par les tribunaux administratifs sur une durée moyenne de 12 mois dont 75% sont rédigés, le taux est 59,6% contre une prévision de 35% en 2016.
- Pour la proportion des jugements rendus en matière contentieuse par les 50 tribunaux départementaux et les tribunaux d'arrondissement conformément à la procédure applicable, le taux est 33,1% contre 40% prévu en 2016.

La performance réalisée au niveau des indicateurs intermédiaires

21. La mission a observé un progrès insuffisant dans l'évolution des indicateurs intermédiaires et a discuté avec les équipes de la SP-MABG et les DGESS des ministères des mesures à mettre en œuvre pour améliorer leur performance.

LES PROCHAINES ETAPES

22. Les étapes suivantes ont été convenues pour trouver les solutions urgentes pour les deux blocages :

- Le MENA organisera un atelier sur le mécanisme de rattrapage de l'enregistrement des heures enseignées avec les cadres des trois régions en décembre ;
- Le MJDHPC va faire le paiement des indemnités des membres des TD/TA avant à la fin d'année.